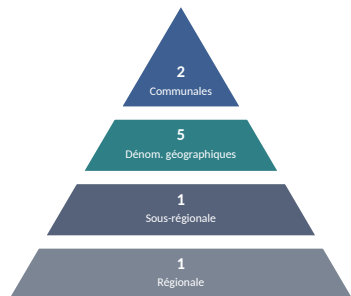


VUE D'ENSEMBLE

La pyramide se lit de **bas en haut** : de l'appellation la plus large (régionale) à la plus précise. Chaque nom porte les **couleurs de vin** autorisées.

 Rouge
  Blanc
  Rosé
  Effervescent
  Doux

VINS SECS



Communes 2

- Collioure   
- Maury sec 

Appellation + dénomination géographique 5

Le nom de l'appellation suivi d'une commune, d'une sous-zone ou d'un terroir, sur l'étiquette : « Côtes du Roussillon Villages Caramany ».

CÔTES DU ROUSSILLON VILLAGES

- Côtes du Roussillon Villages Caramany 
- Côtes du Roussillon Villages Les Aspres 
- Côtes du Roussillon Villages Tautavel 
- Côtes du Roussillon Villages Latour-de-France 
- Côtes du Roussillon Villages Lesquerde 

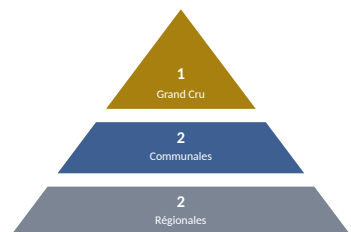
Sous-régionale 1

- Côtes du Roussillon Villages 

Régionale 1

- Côtes du Roussillon   

VINS DOUX NATURELS



Grand Cru 1

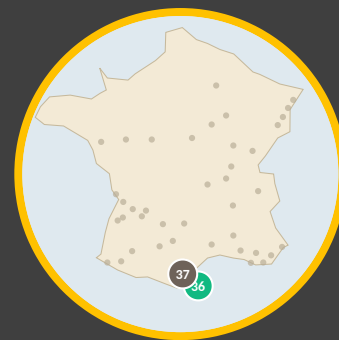
- Banyuls Grand Cru 

Communes 2

- Banyuls 
- Maury 

Régionales 2

- Rivesaltes 
- Muscat de Rivesaltes 



Roussillon

Appellations & dénominations

EN BREF

-  9 appellations
-  5 dénominations
-  2 zones sur la carte des sols

NIVEAUX

- Grand Cru 1
- Communes 4
- Dénom. géographiques 5
- Sous-régionale 1
- Régionales 3

COULEURS

- Rouge     
- Blanc     
- Rosé     
- Doux     

part des appellations qui produisent cette couleur

CÉPAGES DOMINANTS

- Grenache     
- Lledoner pelut     
- Syrah     
- Mourvèdre     
- Carignan     
- Gris     
- Macabeu     

selon le nombre d'appellations qui les citent

SOLS

- 36 Roussillon — Côte (Banyuls, Collioure) schiste
- 37 Roussillon — Intérieur & plaine sols mêlés



LES FICHES

ROUSSILLON

● Côtes du Roussillon

Régionale



● Grenache, Lledoner pelut, Carignan, Syrah, Mourvèdre, En blanc Grenache blanc, Gris, Macabeu, Tourbat, Roussanne, Marsanne, Vermentino

Appellation régionale des vins secs : 102 communes, elle couvre tout le territoire ; rosé de pressurage direct. Elle n'a plus aucune dénomination géographique depuis que Les Aspres est passée sous Villages (CIVR).

● Côtes du Roussillon Villages

Sous-régionale



● Grenache, Carignan, Syrah, Mourvèdre, Lledoner pelut

+ nom de village (5), rouge uniquement ; 51 communes au nord du département. Trois familles de sols : granites et gneiss en rive gauche de la Têt, schistes bruns et noirs dans la vallée de l'Agly, argilo-calcaire au pied des Corbières (CIVR).

 Côtes du Roussillon Villages Caramany · Côtes du Roussillon Villages Latour-de-France · Côtes du Roussillon Villages Les Aspres · Côtes du Roussillon Villages Lesquerde · Côtes du Roussillon Villages Tautavel

cours : « Côte du Roussillon Village(s) »

● Collioure

Communale



● Grenache

Appellation communale des 4 communes de la Côte Vermeille. Même aire et mêmes vigneronns que Banyuls : Collioure est le vin sec, Banyuls le vin doux naturel — la meilleure illustration du couple sec / VDN (CIVR).

● Maury sec

Communale



● Grenache noir principal, Carignan noir, Mourvèdre, Syrah, Lledoner pelut

AOC depuis le millésime 2011. Quatre communes (Maury, Tautavel, Saint-Paul-de-Fenouillet, Rasiguères) sur schistes et marnes noirs, rendement très bas : vins sombres, puissants, très tanniques (CIVR).

VINS DOUX NATURELS

● Rivesaltes

Régionale



● Grenache noir, Gris, Blanc, Macabeu, Tourbat, Muscats

Vin doux naturel de niveau régional : 86 communes des Pyrénées-Orientales et 9 de l'Aude. Quatre styles : grenat (100 % Grenache noir), tuilé (élevage oxydatif), ambré (assemblage de blancs et de rouges), rosé (CIVR).

cours : « Riveslates »

● Muscat de Rivesaltes

Régionale



● Muscat à petits grains, Muscat d'Alexandrie

Vin doux naturel de niveau régional : 90 communes des P.-O. et 9 de l'Aude, une aire encore plus vaste que Rivesaltes, qui recouvre aussi celles de Banyuls et de Maury. Mention commerciale « Muscat de Noël » (CIVR).

cours : « Muscat de Riveslates »

● Banyuls

Communale



● Grenache noir min

Vin doux naturel des 4 communes de la Côte Vermeille, en terrasses de schistes au-dessus de la mer ; 10 mois d'élevage. Mentions de style : rimage, traditionnel, hors d'âge, rancio (WP).

● Maury

Communale



● Grenache noir

Vin doux naturel de Maury, sur le même terroir de schistes et marnes noirs que le Maury sec. Quatre mentions de style : grenat, tuilé, blanc, ambré (CIVR).

● Banyuls Grand Cru

Grand cru



● Grenache noir min

Rouge exclusivement ; 30 mois d'élevage obligatoire, contre 10 mois et 50 % de Grenache pour Banyuls. L'INAO écrit « Banyuls grand cru », le CIVR « Banyuls Grand Cru » (WP).

cours : « Banuyls Grand Cru »